

Conseil d'école N°1

Lundi 18 octobre 2021 à 18 heures 30

Participants :

Présidente : Mme Baud-Grasset (directrice et classe GS-CP)

Equipe enseignante : Mme Pagnier (PS), Mme Broguière (MS-GS), Mme Bresson (GS-CP), Mme Bricout (CP-CE1), Mme Paccot (CE1), Mme Louessard (CE2-CM1), Mme De Almeida (CM1-CM2) et Mme Galibert (CM2).

Mairie: M. Baud (adjoint aux affaires scolaires), Mme Jovillain (conseillère municipale), Mme Mériot (responsable du périscolaire)

Invités : Mme Audrey Désert (responsable adjointe du périscolaire), Mme Marie Abadie, Mme Elisabeth Benzi et Mme Christelle Schmitt (ATSEMs), Mme Wendlin (stagiaire agent périscolaire)

RPE : Mme Drive (GS-CP), Mme Piot (CE1), Mme Reymond (CM1-CM2), Mme Pichat (CE2-CM1), Mme Ceulemans (CP-CE1), Mme Leroy (CM2), Mme Gisbert-Rousserie (MS-GS), Mme Starcevic (PS).

1- Représentants des parents d'élèves

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :
201 votants sur 300 électeurs (67 %, c'est un record de participation), 8 titulaires et 8 suppléants élus.
- Changements et rôle :
 - Constitution en association : les représentants de parents d'élèves sont dès leur élection membres actifs de l'association les Enfants de Lucinges selon l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre.

2- Présentation de l'équipe et effectifs

- Constats de rentrée :
 - Effectifs : À la rentrée 207 élèves. 8 classes. 148 familles. Nous avons une élève partie et 4 qui devraient arriver en novembre. S'il y a encore 10 inscriptions sans départ, il faudra envisager une ouverture de classe. Monsieur Baud signale que 34 CM2 vont partir à la fin de l'année et que les effectifs seront probablement inférieurs l'année prochaine.
 - 2 enseignants remplaçants sont rattachés à notre école : M. Longinotti et M. Daret qui peuvent intervenir dans les classes en qualité d'enseignants supplémentaires s'ils ne sont pas appelés pour un remplacement.
 - Fonctionnement des classes : Comme chaque année, plusieurs classes à doubles niveaux avec une répartition des élèves travaillée de façon à ce que les groupes soient fonctionnels et équilibrés.
 - Conformément au protocole sanitaire en vigueur, il y a trois groupes qui ne se mélangent pas.
 - Groupe A : classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2
 - Groupe B : classes de CP-CE1 et CE1
 - Groupe C : classes de Ps, MS-GS et GS-CP
 - Pour certaines activités comme la piscine, la chorale et les récréations les 5 CP du groupe C vont avec les CP du groupe B

3- Gestion des élèves à besoins particuliers

Nous avons plusieurs enfants à besoins particuliers dans chaque classe.

Certains sont accompagnés d'AESH (Accompagnant d'Enfants en Situation de Handicap) : Mme Patricia Pradel, Mme Amandine Bernejo et Mme Emma Prohom (professeur de théâtre).

Cette année nous avons aussi une jeune en service civique, Marianne Gemeseus, qui a pour mission d'aider à l'intégration des enfants en situation de handicap.

Cette année est plus sereine que l'année passée mais nous sommes conscients que l'attitude de certains enfants peut être perturbante pour les autres enfants. C'est pourquoi nous travaillons, en lien avec un groupe de travail de circonscription, d'une part avec les parents et les professionnels qui s'occupent de l'enfant pour les aider à aller mieux et à être élèves et d'autre part avec tous les élèves en classe pour apprendre à mieux vivre ensemble, à être tolérants et bienveillants et à accepter la différence.

Nous recevons chaque enfant qui le souhaite avec sa famille, de façon à écouter l'enfant et les parents, à les rassurer si besoin et à leur apporter des réponses.

4- ENT (Espace Numérique de Travail) et usage du numérique

- Les deux classes de CP sont équipées du TBI (tableau interactif mobile) mais nous attendons les VPI, en rupture de stock suite à la pénurie de certains composants.
- La mairie a souscrit un abonnement à Beneyluschool. L'ENT sera opérationnel d'ici le retour des vacances. Une note d'information sera communiquée aux familles avec leur code d'accès.
Ces ENT sont composés d'un blog, d'articles d'élèves et d'enseignants, d'une messagerie où les enfants peuvent échanger (sous le contrôle de la maîtresse), d'un calendrier, carnet de liaison. De plus, une médiathèque (où les maîtresses pourront y mettre les devoirs en cas d'absence de l'élève) et un espace de communication comme le cahier rouge qui servira d'échange d'informations entre les parents et l'équipe enseignante.
- Lecture des informations concernant le transfert de données à caractère personnel lors de la mise en place de l'ENT. Il sera demandé aux parents de remplir une base de données avec des informations personnelles lors de la première connexion.
Les CM utilisent déjà cet ENT mais cette année il sera plus complet et avec plus de fonctionnalités.
- Les ordinateurs sont vieillissants. Le remplacement des portables qui ne sont plus fonctionnels est demandé à la mairie.
- L'installation de téléphones dans chaque classe est en cours de discussion et devrait aboutir en même temps que l'accès à la fibre pour l'école.

5- Règlement intérieur

- Lecture du règlement
 - Modification du protocole en cas d'absence d'un élève : avant 8h30 ou 13h45, les parents envoient un mail à l'enseignante pour signaler l'absence de son enfant et met l'école en copie, ainsi que le périscolaire. Cela permet d'être plus réactif : dans le cas d'une absence non signalée, l'enseignante appelle les parents pour vérifier que l'enfant n'est pas « perdu » entre la maison et l'école et le cas échéant déclenche la recherche de l'enfant.
 - Madame Baud-Grasset rappelle que les classes ne sont toujours pas toutes équipées d'un téléphone
 - Monsieur Baud annonce que l'amélioration de la téléphonie et du raccordement à la fibre est à l'étude.
 - En cas d'accident : un adulte de l'école appelle les secours pendant qu'un autre s'occupe des premiers soins. Les parents sont prévenus. Dans le cas où les parents n'ont pas pu être joints et qu'il est nécessaire de conduire l'enfant à l'hôpital, la directrice demande à l'inspectrice d'autoriser un adulte de l'école à accompagner l'enfant avec les secours.
- Règlement voté à l'unanimité.

6- Finances

- Bilan de Lucinges Activités :
Bilan financier accessible aux parents qui le souhaitent sur demande auprès de la présidente (Mme Pagnier) ou de la trésorière (Mme Baud-Grasset). Nous rappelons que tous les parents ayant payé une adhésion en début d'année sont membres de l'association.
Crédit au 31 août 2021 de 2 215,54 € avec 3049,12€ de dépenses pour l'année scolaire 2020-2021.
- Les parents demandent qu'une phrase explicative concernant Lucinges Activités soit ajoutée à la note de rentrée avec la demande d'adhésion.

7- Activités en lien avec le projet d'école et financement

- Les APC : Les mardis ou jeudis soir de 16h15 à 17h ou 17h15 selon si les élèves ont une séance ou deux par semaine.

- Piscine : Financée par la mairie. Du 7 octobre au 18 novembre pour les CM2, du 11 avril au 20 mai pour les CP-CE1 à Château bleu les mardis et jeudis. Du 4 avril au 20 mai pour les GS à la piscine de Bonneville les mardis et vendredis.
- Ski : les CE2, CM1 et CM2 devraient aller à Plaine Joux pour un cycle de ski nordique. L'Agglo finance la location de matériels seulement pour les CM1.
- Cérémonie du 11 novembre.
- Reprise des chorales par groupe. Présentation des chants à 11h le 11 décembre lors de la fête de Noël organisée par Les enfants de Lucinges.
- Création d'objets pour le marché de Noël : le méli-mélo est de retour mais en respectant les trois groupes covid.
- D'autres visites sont à l'étude. De nombreux sites se sont adaptés aux consignes sanitaires.
- Cette année, le parcours culturel cible la musique et un projet création musicale est à l'étude. Nous espérons pouvoir produire un spectacle au mois de juin.
- Suite à la diminution des réserves financières du Sou, la nouvelle association, Les enfants de Lucinges, ne pourra pas financer toutes les sorties envisagées. Une demande de participation d'environ 3000 euros va être faite à la mairie dès que les projets de visites seront fixés.

8- Sécurité

- L'exercice d'alerte incendie a été fait simultanément dans les deux bâtiments : les boîtiers du bâtiment B ne fonctionnent pas correctement, le niveau sonore est bon partout sauf au niveau des deux classes de CM. Sortie en 2 minutes 30 pour tous.
- Un exercice « intrusion avec confinement » sera fait cette semaine.
- Et un exercice « alerte tempête ».

9- Travaux de rénovation

- Toiture et isolation : les travaux ont commencé et se déroulent en partie pendant les vacances scolaires de Toussaint. Il s'agit de changer la forme du toit afin d'accueillir des panneaux solaires et d'améliorer l'isolation. La grue qui est dans la cour sera retirée autour du 10 novembre.
- Poursuite de travaux prévue (isolation et désamiantage) selon calendrier mairie.

10- Le périscolaire

- Il est rappelé que le masque doit être sur le nez et est obligatoire à partir de 6 ans. De plus il faut prévoir deux masques par jour dans des pochettes séparées.
- Il faut prévenir en cas d'absence des enfants le plus vite possible. Madame Mériot précise qu'elle ne répondra plus au sms envoyé le soir, et demande de respecter son jour de congé le mercredi.
- Il ne sera pas possible pour les enfants en activité de retourner au périscolaire pour éviter le brassage des enfants. Les 3 groupes sont respectés au périscolaire et la logistique de récupérer les enfants après les activités n'est pas tenable faute de personnel.
- Madame Mériot est toujours à la recherche de plusieurs agents, idéalement animateurs, afin de compléter l'équipe existante. Il y a une offre d'emploi mais pas de postulant.
- Madame Mériot demande aux parents s'ils ont des jeux dont ils ne se servent plus pour offrir aux enfants pendant les temps de récréations comme des ballons, dinette, jeux extérieurs... Il y a un local près de la cour où ils pourraient être stockés.

Attention quand même à la qualité du jeux/jouets (pas trop fragiles) pour la sécurité des enfants et en nombre suffisant pour limiter les conflits. Cependant il semble que les jeux donnés aux enfants dans l'école doivent répondre à certaines conformités ce qui rend difficiles les dons.

11- Questions à l'attention de la mairie

- Faut-il proposer un poste d'animateur avec BAFA pour augmenter la qualité d'accueil des enfants durant la cantine et la garderie ?
- Comment rendre le poste d'animateur plus attrayant ? Pourrait-on envisager de recruter des animateurs et de développer un centre de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires ? En effet les enfants sont de moins en moins accueillis dans les communes voisines.
- Serait-il possible d'envisager un poste d'entretien des locaux ou de passer via un prestataire de service ?
- Comment la mairie envisage t'elle de gérer l'ouverture d'une classe (même si Monsieur Baud précise que ce n'est pas l'an prochain), tout en repoussant la fin de la rénovation de l'école ? (Mr Baud a parlé d'un planning sur 2023-2024).

Levée de la séance : 20h30

Prochain Conseil d'Ecole : lundi 7 mars 2022 à 18h30